



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 16/10/2023**

<p><b>Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15</b></p> <p><b>Nombre de membres en exercice : 15</b></p> <p><b>Nombre de Conseillers Présents : 15</b></p> <p><b>Nombre de Conseillers représentés :</b></p> <p><b>Début de séance : 20h30</b></p> <p><b>Fin de séance : 21h30</b></p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le lundi 16 octobre, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 10 octobre 2023, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.</p> <p><b>Présents :</b></p> <p>Gérard Dèque, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Laurent Poncet, Sandrine Boillot, Gaël Marandin, Samuel Périody, Estelle Remacle, Francis Meuterlos, Bénédicte Lavier, Nicolas Métivier, Hervé Lacroix, Marlène Benoit.</p> <p><b>Excusés :</b> <i>Thierry Rolland, Florence Collino.</i></p> <p><b>Absent :</b></p> <p><b>Pouvoirs :</b> Thierry Rolland à Francis Meuterlos, Florence Collino à Bénédicte Lavier</p> <p><b>Secrétaire :</b> Nicolas Métivier</p>
--	--

**CIMETIERE : ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET  
DEMANDE DE SUBVENTIONS**

CONVOCAATION  
LE 10 10 2023

Monsieur le Maire laisse la parole à Lucie Rousselet Jurcevic qui explique que la consultation concernant le projet de création d'un cimetière paysager, est terminée.

AFFICHAGE LE

**23 OCT. 2023**

L'entreprise **BOUCARD** a remis une offre au terme de la négociation. Sa proposition présente les caractéristiques suivantes :

**Montant de l'offre de base après négociation :**

- 256 611,15 € HT soit 307 933,38 € TTC

**Montant de l'offre de base + Prestation Supplémentaire Eventuelle (= mur en gabions au lieu de mur béton + parement) après négociation :**

- 222 173,45 € HT soit 266 608,14 € TTC

**Délais :**

- 15 jours de préparation et 50 jours de chantier soit 65 jours ouvrés au total.

Le maître d'oeuvre propose de retenir l'offre de l'entreprise Boucard, avec prestation supplémentaire éventuelle.

Pour mémoire, en phase avant projet, un premier estimatif avait été établi pour un montant de 202 778,40 € HT par l'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Le maître d'oeuvre avait quant à lui estimé les travaux à 226 820 € HT.

Des choix techniques devront encore être réalisés avec l'entreprise, mais la consultation a été réalisée sur la base de la solution la plus élevée.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Certains éléments (monuments funéraires) ne sont pas pris en compte dans l'assiette subventionnable de la DETR. L'estimation des dépenses subventionnables est la suivante :

- Maîtrise d'oeuvre : 9600 € HT

- OPC : 960 € HT

- Travaux : 222 173,45 € HT dont 170 738 € HT subventionnables

Coût global de l'opération : 232 733,45 € HT dont 181 298 € HT subventionnables

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
<b>Financements privés (CAF, Fondation du patrimoine, fédérations sportives...)</b>			
<b>Financements publics</b>			
Etat	DETR-DSIL	54 389	30
Région			
Département			
<b>Auto-financement</b>			
Fonds propres		178 344,45	70 %
<b>Total HT</b>		<b>232733,45</b>	<b>100 %</b>

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : décembre 2023

Date prévisionnelle de fin de l'opération : printemps 2024

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité**

**- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 232 733,45 € HT**

**- approuve le plan de financement exposé**

**- autorise le maire à solliciter une subvention état au titre de la DETR ou DSIL et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE

